



La consultation sur les documents d'urbanisme, un moment clé pour exprimer l'avis du SCoT

Le syndicat DEPART est régulièrement amené à s'exprimer sur les documents d'urbanisme, plans et programmes qui lui sont soumis pour avis en tant que Personne Publique Associée dans le cadre de la phase de consultation sur les dossiers arrêtés.

C'est donc au terme de toute la démarche d'élaboration ou de révision d'un Plan Local d'Urbanisme ou d'une Carte Communale qu'intervient l'avis officiel du syndicat. Celui-ci permet de **formaliser la conclusion sur la prise en compte des orientations du SCoT** travaillée pendant plusieurs mois avec les élus lors des différentes réunions auxquelles le syndicat est généralement étroitement associé.

Pour préparer ses avis, une étude détaillée du document est préparée par l'équipe technique et **soumise à l'examen du Bureau syndical**. La grille d'analyse de la compatibilité ainsi passée en revue, l'avis du syndicat met en exergue l'articulation du projet avec les orientations du SCoT et les éventuels ajustements restant à réaliser.

- Depuis le début de l'année 2025, ce sont déjà 10 avis qui ont été rendus sur des projets de PLU et de Cartes Communales.



- Le syndicat DEPART a également rendu son avis sur le projet de modification du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires), en accord avec les intercommunalités de son périmètre.



Mme Marie Larrue, Présidente du SCoT du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre, en ouverture des 19^e Rencontres des SCoT les 19 et 20 juin 2025

Préparer l'avenir de nos territoires, défis et enjeux



Cette année encore, le syndicat DEPART a participé à ce temps fort mêlant réflexions et débats organisé par la Fédération nationale des SCoT. Réunis à Arcachon, les SCoT se sont questionnés sur leur rôle et leur capacité à **préparer nos territoires aux transitions en cours**.

Olivier Duquesnoy (Saint-Pouange), Olivier Jacquinet (Mesnil-Sellières), Pierre-Frédéric Maitre (Bar-sur-Aube) et Jean-Claude Robert (Mailly-le-Camp), accompagnés de l'équipe technique, ont partagé, avec les 500 participants, la mesure des défis qui réinterrogent les politiques d'aménagement : accélération des risques, raréfaction des ressources, évolution des modes d'habiter... Enjeux et solutions ont été partagés pour préparer l'avenir des territoires, à l'aube du renouvellement du bloc local.



Focus sur les zones humides dans le cadre de l'animation du site RAMSAR

Le 15 mai 2025, une journée de formation destinée aux élus était organisée par l'EPTB Seine Grands Lacs et le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, co-animateurs du site RAMSAR des Etangs de la Champagne humide, sur le thème « GEMAPI, SCoT, PLU et zones humides ». C'est la commune d'**Hampigny**, 2^{ème} commune de l'Aube labellisée « Ville des zones humides » après Courteranges, qui a accueilli la vingtaine de participants ayant répondu à cette invitation.

Notre syndicat est intervenu en début de matinée pour une présentation des **liens entre zones humides et documents d'urbanisme** aux différentes échelles territoriales, et partager la philosophie du SCoT des Territoires de l'Aube visant à **mettre l'eau au cœur des préoccupations d'aménagement**.

Cette journée a également été l'occasion de découvrir la maquette de l'EPAGE du bassin du Loing, simulant l'impact d'un débordement de rivière sur un territoire.

Les participants se sont ensuite rendus sur le site des **Prairies du Ham**, désormais reconnu Espace Naturel Sensible par le Département de l'Aube. Accompagnés par le Conservatoire des espaces naturels de Champagne-Ardenne, le groupe a parcouru une partie de ce vaste ensemble de prairies alluviales, entre Voire et Laines. Comme l'a rappelé M. le Maire Hervé Chambon, leur exploitation traditionnelle depuis des siècles en prairies de fauche a présidé à l'état de conservation de ce patrimoine naturel exceptionnel.



*Le rôle éponge des zones humides visuellement démontré !
(maquette pédagogique reproduisant le fonctionnement
hydromorphologique d'une vallée – Bassin du Loing)*

Le syndicat au rendez-vous des Rencontres de l'ingénierie locale



Le syndicat a participé à cette **2^{ème} édition des Rencontres de l'ingénierie locale** organisée le 16 mai 2025 à l'Espace Argence par la Préfecture de l'Aube, en partenariat avec l'AMF10, la Banque des Territoires et la Ville de Troyes.

L'occasion, pour les élus locaux, de disposer de toutes les précisions utiles sur le SCoT et les missions du syndicat !

*M. le Préfet de l'Aube Pascal Courtade,
aux côtés du Président Jean-Pierre Abel
et de Claudie Leitz, directrice du syndicat*

